



Géographie alimentaire : renouer avec l'origine dans le système alimentaire

Briefing de Bruxelles sur le Développement n° 31

Bruxelles, 15 mai 2013

Le Secrétariat des ACP a abrité le 15 mai 2013, le 31^e Briefing de Bruxelles sur le Développement organisé par le CTA, la Commission européenne (DG DEVCO et DG AGRI), le Secrétariat ACP et Concord sur le thème : Géographie de la nourriture : renouer avec l'origine dans le système alimentaire.

Partenaires du Briefing:

- CTA
- Commission européenne (DG DEVCO et DG AGRI)
- Secrétariat ACP
- Concord

Pour plus d'information sur les Briefings de Bruxelles sur le Développement visitez

www.bruxellesbriefings.net



Achille Bassilekin III



Loretta Dormal Marino



Isolina Boto

Achille Bassilekin III, Sous Secrétaire général chargé du Développement économique et du Commerce au Secrétariat ACP, a félicité le CTA et ses partenaires pour ces Briefings, dont les questions abordées constituent des préoccupations majeures des pays ACP. Ensuite, il a souligné le rôle important de l'agriculture dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et a insisté sur l'importance des produits traditionnels notamment les Indications Géographiques (IG), la qualité et la conservation en vue d'une meilleure valorisation. L'agriculture durable doit être renforcée pour accroître les moyens de subsistance des populations rurales. La capacité de production dans la production alimentaire est inégale et varie en fonction des capacités environnementales et humaines des régions données mais l'origine des produits alimentaires est aussi liée à la qualité, la tradition et la productivité. Par conséquent, il est nécessaire de mettre en place des cadres d'image de marque (branding) et des instruments tels que les IG qui agissent comme instrument de certification. Cela contribuera à la

protection des actifs économiques des populations rurales.

A son tour, Loretta Dormal Marino, Directrice Générale adjointe pour les affaires internationales de la DG Agriculture & Développement rural de la Commission européenne, a mis en exergue l'importance des IG qui constituent un instrument important pour assurer une protection des produits au niveau international. Elle a noté que de plus en plus, les consommateurs veulent connaître l'origine des produits. Ceux qui sont étiquetés IG sont souvent achetés à un prix double de celui des produits sans source d'identification IG. Par ailleurs, Mme Loretta a souligné les efforts des partenaires tels que la FAO, l'OAPI et l'UNIDO en ce qui concerne l'enregistrement des IG. Elle a insisté sur la nécessité de coordonner tous les efforts pour promouvoir les IG qui constituent un bon outil pour différencier les produits.

Isolina Boto, Manager du Bureau du CTA à Bruxelles, a insisté sur l'importance des produits liés à l'origine dont la promotion permettrait entre autres,



Ojo Olusola



Johann Kirsten



Marie Paule Rizo

l'amélioration des revenus et de l'accès au marché des producteurs non seulement au niveau international mais aussi au niveau régional et national. Elle a souligné la nécessité de promouvoir les connaissances traditionnelles tout en prenant en compte les défis que pose le processus d'enregistrement de ces produits liés à l'origine. A ce propos, elle a noté que le CTA contribue au renforcement des capacités des producteurs notamment sur des niches possibles dans la chaîne de valeur.

Panel 1 : Protéger la valeur en commercialisant la tradition et l'origine

La première table ronde a été présidée par Ojo Olusola, expert en développement économique durable et commerce, au Secrétariat ACP. Cette session a examiné les différents cadres et outils pour dégager de la valeur pour les producteurs en protégeant et en préservant les attributs d'origine et la tradition de produits agricoles et alimentaires. Il a également échangé des vues sur la façon dont l'origine peut ajouter de la valeur en termes de qualité, de tradition, la réputation, la compétitivité, la rentabilité et les biens publics environnementaux.

Johan Kirsten, Directeur du Département chargé de l'économie agricole, de la vulgarisation et du

développement rural de l'Université de Pretoria a parlé des approches pour préserver et protéger l'identité liée à l'origine des produits agro-alimentaires en Afrique du Sud.

Concernant la protection des produits liés à l'origine dans les pays en développement, Mr Kirsten a noté que plusieurs pays ont adopté une protection juridique visant à reconnaître et protéger la valeur culturelle et commerciale des ressources locales. Certains ont choisi le système sui generis, tandis que d'autres ont préféré l'approche américaine de protection via des lois sur les marques (exemples : Inde : Riz basmati ; Sri Lanka : thé de Ceylan). La protection des produits liés à l'origine se justifie dans la mesure où leur protection est le résultat d'un processus où la réputation collective est institutionnalisée afin de résoudre des problèmes dus à une asymétrie des informations et à l'exploitation de la réputation. La valeur ajoutée qui en découle entraîne une différenciation basée sur les « qualités » du produit et, par conséquent, la création de marchés de niche. Contrairement à certains pays européens, Dr Kirsten a noté que l'Afrique du Sud n'a pas une longue expérience dans la protection de ces produits. Le besoin d'une protection est apparu en raison d'usurpation en Afrique du Sud de la réputation de produits d'origine. C'est le cas des noms Rooibos et Karoo. Pour faire face à ce problème l'Afrique du Sud a créé des mécanismes juridiques pour la

protection des IG : Il s'agit de la loi de PI (sur les marques de certification et les marques collectives) et des lois sur la protection des aliments et des consommateurs. Dans les deux études de cas, la décision de protéger ces produits a entraîné une discussion sur les possibilités offertes par les législations existantes en absence d'un système sui generis des produits d'origine réputés. Par exemple, l'agneau Karoo a été protégé en exploitant les provisions du 'Federal Food, Drug, and Cosmetic Act' contre les erreurs d'étiquetage. Dr Kirsten a conclu en observant que l'institution d'un système sui generis nécessite une réflexion sur le nombre de potentiels IG dans la région. Les pressions nécessaires pour établir un tel système doivent venir avant tout des ONG et les organisations de producteurs.

Marie Paule Rizo, Directrice de la section chargé du design industriel et des IG à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a abordé les cadres juridiques régionaux et mondiaux existants pour la marque d'origine et la protection des IG et des produits traditionnels. Mme Rizo a souligné que la protection des IG niveau national et régional se caractérise par l'existence d'une variété de concepts juridiques différents. Les principaux concepts de protection existants sont (i) la concurrence déloyale et la substitution frauduleuse (ii) les systèmes sui generis, tels que les appellations d'origine contrôlée et

Géographie alimentaire : renouer avec l'origine dans le système alimentaire | POINTS FORTS



Bernard O'Connor



Astrid Gerz

les IG enregistrées (iii) les marques collectives de certification (iv) les systèmes administratifs de protection. Ces systèmes ne sont pas mutuellement exclusifs. Elle a noté l'existence de trois grandes voies de protection d'une IG à l'étranger : (i) obtenir directement la protection dans le pays ou la région d'intérêt (ii) en concluant des accords bilatéraux entre les Etats ou les partenaires commerciaux (iii) en utilisant des systèmes internationaux et régionaux d'inscription quand le pays d'origine de l'IG y fait partie. En outre, Mme Rizo a mentionné deux systèmes internationaux d'inscription qui facilitent la protection des IG dans plusieurs pays : l'accord de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international et le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques. L'accord de Lisbonne confère une protection forte mais est limité par le nombre réduit de signataires, un sujet qui sera discuté lors de la prochaine révision de l'accord. En conclusion, Rizo a insisté sur le fait qu'établir un système de protection n'est pas nécessairement une garantie de succès car il n'y a pas de règle fixe pour protéger au mieux les produits d'origine réputés, mais au contraire le choix du système de protection doit être adapté au produit spécifique.

Bernard O'Connor, Avocat, NCTM, a traité des IG et autres outils de protection pour les producteurs au niveau de l'origine et de la tradition

de leurs produits et les facteurs de succès dans les pays ACP.

Mr O'Connor a mis un accent particulier sur les outils juridiques pour la protection de l'origine et la tradition des produits : le savoir traditionnel, les marques, les marques collectives, les marques de certification, les IG, les labels publics et internationaux. A ce propos, Il a cité deux cas de réussite : le thé Darjeeling en Inde et la production de verre en Irlande. Après avoir été délaissé pour la plupart du XXème siècle et suite à une perte de réputation du thé sur les marchés européens, les producteurs de thé Darjeeling ont d'abord essayé d'établir un système de marques pour ensuite persuader le gouvernement indien à mettre en place un système sui generis de GI. En combinaison avec l'établissement des protections PDO et PGI dans l'UE ceci a permis aux producteurs de protéger le thé dans le territoire européen. En Irlande, le système de production de verre de Waterford a été protégé par une marque commerciale. Suite à la faillite de la compagnie de production, l'usine a été rachetée et relocalisée en Europe de l'Est, en ne laissant qu'un centre pour visiteurs sur le site de production initial. Depuis lors, le syndicat des travailleurs de Waterford a lancé une bataille juridique contre la société qui a acquis l'usine de production, sur base de l'étiquetage trompeur en ce qui concerne l'origine du verre produit.

Les travailleurs demandent que la production soit relocalisée en Irlande et que le gouvernement établisse un système de protection industriel de l'origine. Ces exemples démontrent l'importance d'une stratégie à long terme pour établir des systèmes de protection nationaux et sauvegarder des produits d'origine réputés. Mr O'Connor a exposé l'importance de certains facteurs de succès : l'instauration d'un système sui generis, à l'instar de celui mis en place par l'Union européenne ; la mise en œuvre de système de contrôle et de certification gérés par des autorités indépendantes ; la pro-activité des producteurs quant à la stratégie marketing et la production ainsi qu'un engagement ferme de leur part.

Astrid Gerz, Expert IG au REDD, a traité les mécanismes d'évaluation et de feedback sur l'impact des IG et leur importance pour assurer la transparence, influencer les politiques agricoles, obtenir des financements, et enrichir la base de données nécessaires pour la recherche sur le développement. Les impacts des IG et plus généralement de l'établissement d'une protection des produits d'origine réputés doivent être considérés à trois niveaux: économique, socio-culturel, et environnemental. Les résultats attendus en matière d'évaluation d'impact comprennent entre autres des changements en motivation et attentes par rapport à la mise en œuvre des IG et des risques associés, de l'effet sur les prix, de la



Francis Fay



Marie Antoinette Haba



Getachew Mengistie Alemu



John Malcom Spence



Stefano Paludosi

baisse des revenus des producteurs à cause des pratiques ou d'un manque de certification. Cependant, elle a souligné la difficulté de mesurer l'impact des IG notamment dans les pays ACP compte tenu de la nouveauté du concept mais également du manque de données économiques. Néanmoins, elle a souligné les initiatives en cours dans les pays membres de l'OAPI telles que le classement des GI par typologie (GI enregistrés dans un système sui generis, GI enregistrées comme marque, GI prometteurs, etc). Pour assurer une meilleure évaluation de l'impact des IG, Mme Gerz a suggéré des études dans les pays, la sensibilisation, le renforcement des capacités et la promotion des bonnes pratiques.

Le débat qui a suivi ces présentations a porté principalement sur les actions à entreprendre pour assurer la promotion et la valeur ajoutée des produits locaux. Les panélistes ont suggéré l'organisation des producteurs et le renforcement de leur capacité en matière de production et de vente et la sensibilisation de tous les acteurs sur l'importance des IG. Suivant une question sur l'étendue de la consommation de produits d'origine réputés, Mr O'Connor a répondu que le marché est en croissance au niveau des consommateurs, avec une classe moyenne globale qui s'étend et qui constitue un marché idéal pour ce type de produits. Au niveau de la production, il faut s'assurer qu'elle ne soit pas

monopolisée par les entreprises produisant à grande échelle au détriment des petits producteurs.

Panel 2 : Réussites avérées de produits agro alimentaires liées à l'origine

Le deuxième panel, présidé par Francis Fay, Chef adjoint d'unité à la DG AGRI de la Commission Européenne, a examiné le potentiel des outils liés à l'origine pour les producteurs ACP et les succès, y compris la recherche sur les facteurs de durabilité.

Getachew Mengistie Alemu, consultant et juriste spécialiste de la protection intellectuelle basé en Ethiopie a présenté les succès de la protection des IG et autres formes de protection en Afrique et les leçons apprises. Il a illustré son intervention par deux cas de réussite à savoir l'huile d'Argan au Maroc et le Café fin d'Ethiopie. La protection des IG de ces deux produits a permis une amélioration de la qualité de ces produits, une forte augmentation du revenu des producteurs et un meilleur positionnement de ces produits sur le marché international. Dans le cas de l'huile d'Argan, la protection a aussi assuré la préservation des arbres et leurs environs. Alemu a aussi insisté sur les défis en matière de protection des produits d'origine réputés en Afrique. Il s'agit

principalement de la sensibilisation sur les règlements de propriété intellectuelle et les cadres juridique, y compris auprès des fonctionnaires et des gouvernements, ainsi que le manque d'organisation des producteurs, ce qui explique les difficultés rencontrées par les producteurs de coton de lier leur produit à son origine par opposition aux producteurs de vanille en Ouganda. A ce propos, il a invité l'Union européenne ainsi que les gouvernements à accompagner les actions de protection en cours en Afrique.

L'expérience des Caraïbes en matière de protection des produits agro alimentaires et agricoles a été apportée par John Malcom Spence, Spécialiste en protection intellectuelle au Secrétariat du CARICOM.

Les Caraïbes produisent des spécialités agricoles bien connues dans le monde comme le café, le piment, le coton, les huiles et les épices. Parmi ces produits, deux sont reconnus au niveau international : le café Blue Mountain et les cigares Havanés cubains. Spence a montré que dans les Caraïbes, il existe un fort potentiel pour en développer davantage. En particulier, Spence a expliqué que compte tenu de la petite taille de la majorité des États des Caraïbes, ces populations possèdent des marchés internes réduits qui dépendent fortement des exportations et ont une capacité de production limitée, et sont en outre particulièrement

Géographie alimentaire : renouer avec l'origine dans le système alimentaire | POINTS FORTS



Anselme Bakudila Mbuta



Fernando Dos Santos



Fabio Russo

vulnérables aux crises économiques et environnementales. Alors que les petits volumes en termes de production et de la vulnérabilité aux fluctuations des prix restent un défi à l'échelle mondiale, la diversité des produits et moyens de production représentent une force pour les Caraïbes.

En conclusion, M Spence a souligné les principaux défis en matière de protection des produits agro alimentaires et agricoles qui doivent être considérés dans le contexte des Caraïbes, surtout : l'organisation des producteurs, l'amélioration des connaissances des producteurs en matière de propriété intellectuelle, le renforcement des capacités en marketing et l'identification de meilleurs créneaux de vente des produits agricoles au niveau international.

Stefano Paludosi, chercheur principal sur la commercialisation et la diversité à Biodiversity International, a abordé comment tirer profit des IG afin d'améliorer l'utilisation des espèces sous utilisées. Tandis qu'il existe plus de 7000 cultures vivrières au niveau local, 60% des calories au niveau global proviennent de seulement quatre espèces. Ces espèces locales ont une chaîne de valeur très désorganisée mais eu même temps elles sont cultivées et traitées en utilisant des connaissances locales. Ces pratiques traditionnelles peuvent devenir un levier, par exemple en permettant aux espèces d'être protégées comme IG. Les

espèces locales sont essentielles pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits producteurs ainsi que pour conserver la diversité culturelle et génétique des zones rurales. La protection de ces espèces ne peut être achevée qu'en utilisant une approche holistique, considérant toutes les étapes de la production à l'utilisation finale des plantes. Dans ce sens, Padulosi a montré que les IG jouent un rôle important dans la récupération des espèces négligées par l'industrialisation, dans la promotion à la fois d'espèces sous utilisées et d'espèces primitives sous utilisées et aussi dans le rétablissement des ressources génétiques. Comme démontré par les études de cas présentées sur l'Inde, la Bolivie, le Pérou et le Maroc, ces opportunités peuvent être renforcées par des actions telles que l'évaluation du potentiel des IG pour les espèces négligées et sous utilisées, un renforcement des capacités des différents acteurs et des liens plus forts entre les agences de conservation et de communication.

Marie Antoinette Haba, Chargée de la Coopération et du Développement au Ministère de l'Agriculture et Point Focal sur les IG à l'OAPI a exposé les enseignements du processus d'enregistrement du café Ziama-Macenta en Guinée. Elle a rappelé l'historique de la création du Projet d'Appui à la Mise en place des Indications Géographiques de l'OAPI (PAMPIG) en mettant un accent particulier sur le processus d'accompagnement du café Ziama-

Macenta dans le domaine des IG. Cet exercice a abouti aux résultats suivants : l'identification des acteurs de la filière café Ziama-Macenta, la mise en place d'un groupement représentatif de l'IG café Ziama-Macenta, la formation des formateurs et des producteurs, l'identification et la caractérisation des zones de production, l'élaboration et la validation d'un plan de contrôle et d'un cahier des charges par l'association IG et l'élaboration d'une stratégie commerciale. Enfin, Mme Haba a suggéré quelques perspectives comme la mise en place ou le renforcement dans chaque Etat membre d'un système de contrôle de l'usage des dénominations géographiques protégées en IG et la mise place au sein de l'OAPI, d'un système d'examen des demandes d'enregistrement des IG.

Anselme Bakudila Mbuta expert au Centre d'Etudes, Slow Food en Italie a abordé les liens entre traditions alimentaires et éducation.

Slow Food est une organisation qui vise à promouvoir l'éco-gastronomie et l'éducation alimentaire, reliant la protection de la biodiversité au patrimoine de la l'alimentation traditionnelle, les agriculteurs à l'environnement. Cette organisation a mis en place un réseau international connu sous le nom du réseau Slow Food qui compte plus de 100.000 membres dans 160 pays. Slow Food a également de nombreux projets parmi lesquels figure « Mille jardins en Afrique » qui met une



Conclusion du Briefing

relation directe entre l'éducation et l'alimentation à travers l'implantation de jardins écoles par les élèves et les enseignants et aussi des jardins communautaires par les adultes.

Le débat a porté essentiellement sur le coût de l'enregistrement et la mise en œuvre des IG et la crainte que les producteurs ne puissent pas supporter ces coûts sans aide extérieure. Mme Haba a informé que celui-ci s'est élevé dans le cas du Café Ziama à un million d'euros sur financement l'Agence Française de Développement (AFD). Cela soulève la question de la durabilité de ces initiatives.

Panel 3 : Perspectives d'avenir

Fernando Dos Santos, Directeur Général de l'Organisation Régionale Africaine de la Propriété Industrielle (ARIPO), a modéré le dernier panel dans lequel un certain nombre d'organisations internationales ont présenté leur point de vue sur les défis et les opportunités liés à l'origine de produits et le travail de leur organisation. Il a mis en exergue l'importance des IG dans la protection des produits alimentaires. Il a également souligné certaines contraintes notamment : le manque de cadre juridique pour la protection des IG dans les pays ACP, l'insuffisance des systèmes de

distribution des produits, le manque de sensibilisation des producteurs sur les IG, etc. Ensuite, il a invité les partenaires à accompagner les processus de protection des IG dans les pays ACP. A leur tour, les panélistes ont suggéré un certain nombre de propositions à savoir : un inventaire des IG, des collaborations entre les différents acteurs intervenant dans les IG et la promotion de la participation des industriels et du secteur privé dans les discussions sur les IG.

ARIPO est très intéressée à l'utilisation de la propriété intellectuelle au profit de l'agriculture en Afrique. M. Dos Santos a souligné l'importance des IG dans la protection des produits alimentaires et la nécessité de mieux identifier leur potentiel. Il a également souligné certaines contraintes telles que le manque de cadre juridique pour la protection des IG dans les pays ACP ; les systèmes de distribution et de commercialisation insuffisants pour des produits qui pourraient bénéficier d'une protection ; des petits volumes et l'absence de pouvoir des producteurs dans le marché. Souvent, il ya un réel manque de sensibilisation des agriculteurs sur la valeur de leurs produits, mais c'est aussi vrai que lorsque la valeur du produit est mise en évidence, il ya un manque de données empiriques sur la valeur ajoutée des IG.

Fabio Russo, Expert principal de développement industriel à l'UNIDO, a rappelé les principaux défis auxquels sont confrontés les pays à établir des IG. Alors que les producteurs et les organisations de producteurs ont été souvent négligés, il y a des cas de réussite dans les IG lorsque tous les acteurs de la chaîne de valeur sont engagés. L'ONUDI peut contribuer de manière significative au débat sur les possibilités d'IG et la voie à suivre sur base de son expérience dans le développement de la chaîne de valeur, le soutien à la mise en réseau des producteurs, et le travail sur les questions de qualité et de traçabilité.

Marie Schmidt, experte en IG à OriGIn, a souligné la nécessité de collaborer avec d'autres organisations afin de concevoir des stratégies concrètes de soutien pour certains produits. Elle a souligné l'importance de soutenir les organisations de producteurs et la mise en place de politiques publiques.

Lors du débat, des observations ont été faites sur le coût et les possibilités de financement d'IG par le biais de banques locales et de systèmes de microcrédit.

Certains pays, comme Madagascar, ont soulevé la possibilité d'élaborer des cadres juridiques pour protéger les différents produits dans leur pays.

Géographie alimentaire : renouer avec l'origine dans le système alimentaire | POINTS FORTS

L'importance d'établir des synergies et d'engager le secteur privé a également été souligné.

Le mot de la fin du Briefing a été prononcé par Monsieur Bernard Rey, Chef d'Unité Adjoint pour le Développement Rural à la

DG DEVCO de la Commission européenne. Il a souligné l'engagement de l'Union européenne à soutenir les organisations de producteurs qui jouent un rôle important dans la promotion d'innovations. Il a également noté que les notions d'IG font

partie du dialogue politique qu'entretient l'Union européenne et ses partenaires. Enfin, B. Rey a informé les panélistes que l'Union européenne a entamé des discussions avec le secteur privé pour voir le type d'appui qu'il peut apporter dans le secteur agricole.

En savoir plus sur le Web

- Briefings de Bruxelles: www.bruxellesbriefings.net
- Reader: <http://tinyurl.com/qapzor2>
- Rapport préparé par Isolina Boto, Manager du Bureau du CTA à Bruxelles et Suzanne Phillips, Assistante de Recherche.